

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 octobre 2020 à 19h30 par téléconférence et à huis clos aux citoyens

Présences :

Les conseillers MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absente :

La conseillère, Mme Aline Trudel

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

En raison des risques toujours présents face à la COVID-19 et la recrudescence de cas positifs actuellement, cette séance se fera à huis clos et sera enregistrée et publiée sur le site internet de la Municipalité

2020-10-337 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 octobre 2020

Il est proposé par Bernard Daoust

Appuyé par Serge Clément

Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 octobre 2020

2. Procès-verbal

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 1^{er} septembre au 6 octobre 2020

3.2 Paiement de factures et décomptes progressifs

3.2.1 AEL Expert : paiement pour la fourniture et l'installation d'un réservoir septique au nouveau garage municipal

3.2.2 Les Pavages Théoret inc : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre du projet de modification de l'égouttement des eaux au garage municipal

- 3.2.3 Paysages et Jardins B.G. Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Daoust
- 3.2.4 Ali Excavation Inc. : paiement du décompte progressif 2 / libération de la retenue dans le cadre des travaux de pavage mécanisés 2018 / divers chemins et atelier municipal
- 3.2.5 Meloche, division de Sintra : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet de pavage divers chemins
- 3.2.6 Les Constructions B. Martel
 - 3.2.6.1 Paiement du décompte progressif numéro 10 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
 - 3.2.6.2 Paiement des avenants numéros 5 et 6 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
- 3.2.7 Installation Jeux-Tec Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue dans le cadre des travaux d'aménagement d'une dalle de béton au Parc Colibris
- 3.3 Autorisation de transferts budgétaires
- 3.4 Affectation de dépenses
 - 3.4.1 Dalle de béton pour la génératrice de l'hôtel de ville
 - 3.4.2 Travaux de réfection du stationnement de l'hôtel de ville
- 4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**
- 4.1 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
 - 1234-1238, chemin du Fleuve — lot 2 048 260 / construction
 - 988, chemin du Fleuve – lot 2 047 309 /
 - 26, rue Hôtel de Ville – lot 2 048 218 / arbre arbre
 - 1274, chemin du Fleuve – lot 3 062 152 / fenêtres
 - 1330, chemin du Fleuve — lot 2 883 927 / revêtement d'une partie de la toiture
- 5. Règlements**
- 5.1 Adoption du règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus
- 6. Affaires municipales**
- 6.1 Décret numéro 1020-2020 du 30 septembre 2020 : ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 / approbation des actions municipales prises afin de prévenir la contagion
- 6.2 Bibliothèque Gaby-Farmer Denis : service de prêts sans contact et maintien de l'horaire réduit
- 6.3 Implantation d'une école primaire à Les Cèdres
 - 6.3.1 Demande d'appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges
 - 6.3.2 Demande d'appui à la Communauté métropolitaine de Montréal
- 6.4 Entente intermunicipale
 - 6.4.1 Établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en sauvetages en hauteur
 - 6.4.2 Établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en espaces clos

- 6.5 Convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque : autorisation de signature de l'addendum / paiement de frais à distance pour les usagers
- 6.6 Impact Auto Auctions LTD
 - 6.6.1 Entente de prolongation et modification
 - 6.6.2 Entente de confidentialité
- 6.7 Désignation des représentants de la Couronne-Sud pour les postes d'administrateurs au Conseil du réseau de transport métropolitain (EXO)
- 6.8 Autorisation de signature d'une entente avec Hydro-Québec – Travaux de démantèlement d'un poteau d'alimentation électrique – garage municipal

7. Ressources matérielles et immobilières

- 7.1 Déneigement Gravel Inc. : contrat de service pour le déneigement et le déglacage du secteur Lotbinière - saison 2020-2021
- 7.2 Meloche, division de Sintra contrat pour la fourniture et livraison de pierre concassée (AB-5) pour la période du 15 octobre 2020 au 1^{er} octobre 2021
- 7.3 Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils Inc. : ajout au mandat pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes
- 7.4 Câblage BMAX : fourniture et installation du câblage fil réseaux au garage municipal
- 7.5 Éditions Média plus communication : autorisation de signature d'un contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur pour l'année 2021
- 7.6 Ali Excavation Inc. : contrat de pavage pour les stationnements du terrain de baseball et poste de suppression
- 7.7 Le Groupe BC2 : offre de services professionnels pour l'actualisation de l'argumentaire relatif à l'ouverture d'une nouvelle école primaire à Les Cèdres

8. Service des loisirs et culture

- 8.1 Proxim pharmacie affiliée – Karine Valiquette : demande de gratuité de location de salle / Clinique de vaccination contre la grippe

9. Ressources humaines

- 9.1 Rappel au travail de Mme Josée Bergeron, préposée aux prêts (temps partiel)
- 9.2 Embauche de M. Marc-André Hébert à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

10. Divers et correspondance

Période des questions aux citoyens

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2020-10-338 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2020-10-339 Acceptation des comptes du 1^{er} septembre au 6 octobre 2020

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 1^{er} septembre au 6 octobre 2020 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiement par chèques	419 267.88\$
▪ Chèques annulés	22 941.84\$
▪ Chèques règlements et fonds de parc	0\$
▪ Paiements par prélèvement bancaire	454 844.72\$
▪ Prélèvements bancaires annulés	11 742.78\$
▪ Salaires versés – paies numéros 35 à 39	218 658.69\$
▪ Contribution de l'employeur	27 686.62\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

M. Bernard Daoust demande le vote :

Louis Thauvette : contre

Michel Proulx : pour (demande de vérification du montant total des listes des comptes)

Serge Clément : pour (demande de vérification du montant total des listes des comptes)

Marcel Guérin : pour (demande de vérification du montant total des listes des comptes)

Résultat : 3 pour / 2 contre

Adopté sur division

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-340 AEL Expert : paiement pour la fourniture et l'installation d'un réservoir septique au nouveau garage municipal

Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-09-402 octroyant le mandat à AEL Expert pour la fourniture et l'installation d'un réservoir septique (système Hydro-Kynétic) au nouveau garage municipal;

ATTENDU l'ajout de pièces afin de compléter l'installation du nouveau traitement des eaux usées / système Hydro-Kynétic ;

ATTENDU la réception de la facture numéro 851 ;

ATTENDU le rapport d'inspection des travaux pour l'installation sanitaire émis par la firme Experts-Conseils Envile en date du 6 octobre ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACQUITTER la facture de l'entreprise AEL Expert pour la fourniture et l'installation d'un réservoir septique (système Hydro-Kynétic) au nouveau garage municipal au montant de 16 800\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-341 Les Pavages Théoret inc : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre du projet de modification de l'égouttement des eaux au garage municipal

Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU le contrat octroyé de gré à gré à Les Pavages Théoret inc. pour les travaux de construction d'un garage municipal;

ATTENDU le dépôt du décompte numéro 1 pour les travaux exécutés au 24 septembre 2020;

ATTENDU le certificat d'acceptation provisoire des travaux déposé par Mme Anne-Josée Beaudoin, responsable des bâtiments;

ATTENDU la recommandation de paiement de M. Philippe Barcelo, ingénieur et chargé de projets de la Municipalité;

Il est proposé par Serge Clément

Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation provisoire des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte numéro 1 au montant de 19 884.02\$ (taxes en sus) à Les Pavages Théoret inc pour les travaux de de modification de l'égouttement des eaux au garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% au montant de 2209.34\$ (taxes en sus) est appliquée;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-342 Paysages et Jardins B.G. Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Daoust
Projet numéro 2019-800-01

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-369 octroyant le mandat à Paysages et Jardins B.G. Inc. pour les travaux d'aménagement du Parc Daoust ;

ATTENDU la résolution numéro 2019-11-468 acceptant le certificat d'acceptation provisoire des travaux et le paiement du décompte progressif numéro1 avec une retenue contractuelle;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue;

ATTENDU le certificat d'acceptation finale des travaux et la recommandation de paiement déposés par Mme Anne-Marie Déziel, responsable du Service des loisirs;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation finale des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue de 5% au montant de 2 653.35\$ (taxes en sus) à Paysages et Jardins B.G. Inc. dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Daoust.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de parcs et terrains de jeux ainsi qu'au surplus accumulé relatif aux coûts résiduels pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-343 Ali Excavation Inc. : paiement du décompte progressif 2 / libération de la retenue dans le cadre des travaux de pavage mécanisés 2018 / divers chemins et atelier municipal

Projet numéro 2018-600-10

ATTENDU la résolution numéro 2018-09-358 octroyant le mandat à Ali Excavation Inc. dans le cadre de travaux de pavage mécanisés sur divers chemins et atelier municipal;

ATTENDU la résolution numéro 2019-12-464 acceptant le paiement du décompte progressif numéro1 avec une retenue contractuelle;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue;

ATTENDU la recommandation de paiement de M. Philippe Barcelo, ingénieur et chargé de projets de la Municipalité;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue de 10% au montant de 44 024.41\$ (taxes en sus) à Ali Excavation Inc. dans le cadre des travaux de pavage mécanisés sur divers chemins et atelier municipal.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-344 Meloche, division de Sintra : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet de pavage divers chemins

Projet numéro 2019-600-03

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-364 octroyant le mandat à la firme Meloche, division de Sintra pour les travaux de pavage de divers chemins et de réfection mineure des réseaux d'aqueduc et d'égout;

ATTENDU la réception du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 25 juin 2020;

ATTENDU le certificat d'acceptation provisoire des travaux et la recommandation de paiement déposés par M. Philippe Barcelo, ingénieur consultant;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation provisoire des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 686 211.84\$ (taxes en sus) à Meloche, division de Sintra pour les travaux de pavage de divers chemins et de réfection mineure des réseaux d'aqueduc et d'égout;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée au décompte progressif numéro 2 pour un montant de 76 245.76\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 442-2019.

Adopté à l'unanimité

2020-10-345 Les Constructions B. Martel
Paiement du décompte progressif numéro 10 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 10 pour les travaux exécutés au 30 septembre 2020;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme MDTP atelier d'architecture ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 10 pour un montant de 225 837\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction du garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 25 093\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-346 Les Constructions B. Martel
Paiement des avenants numéros 5 et 6 dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal ;

ATTENDU le dépôt des avenants numéros 5 et 6;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme MDTP atelier d'architecture et la firme d'ingénierie EXP ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de l'avenant numéro 5 au montant de 21 425.55\$ (taxes en sus) et de l'avenant numéro 6 au montant de 40 911.80\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction du garage municipal;
QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-347 Installation Jeux-Tec Inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue dans le cadre des travaux d'aménagement d'une dalle de béton au Parc Colibris

ATTENDU la résolution numéro 2019-06-293 octroyant le mandat à Installation Jeux-Tec Inc. pour les travaux d'aménagement d'une dalle de béton au Parc Colibris ;

ATTENDU la résolution numéro 2019-10-439 acceptant le certificat d'acceptation provisoire des travaux et le paiement du décompte progressif numéro1;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue avec une retenue contractuelle;

ATTENDU les signatures des intervenants certifiant qu'au meilleur de leur connaissance, les travaux prévus aux documents contractuels ont été exécutés et que la construction est prête pour l'usage auquel elle est destinée lors de l'inspection effectuée le 25 septembre 2020;

ATTENDU QUE la déficience a été corrigée;

ATTENDU le certificat d'acceptation finale des travaux et la recommandation de paiement déposés par M. Philippe Barcelo, ingénieur consultant et de Mme Anne-Marie Déziel, responsable du Service des loisirs;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation finale des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 / libération de la retenue de 5% au montant de 4 163,34 \$ (taxes en sus) à Installation Jeux-Tec Inc. dans le cadre des travaux d'aménagement d'une dalle de béton au Parc Colibris.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-348 Autorisation de transferts budgétaires

ATTENDU l'entente avec Desjardins Vaudreuil-Soulanges relative à l'aménagement du guichet automatique ;

ATTENDU les travaux d'aménagement extérieur de l'accès au guichet automatique réalisés simultanément à la réfection du stationnement de l'hôtel de ville ;

ATTENDU le règlement numéro 382-2015 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires ;

ATTENDU l'impact des dépenses relatives aux mesures sanitaires de la Covid-19 pour l'hôtel de ville;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QU'un montant de 13 250\$ (taxes en sus) soit transféré du poste budgétaire 02-701-24-522 (Entretien et réparation - Bâtiments et terrains) vers le poste budgétaire 02-190-01-522 (Entretien et réparation – Bâtiments et terrains).

Adopté à l'unanimité

2020-10-349 Affectation des dépenses

Dalle de béton pour la génératrice de l'hôtel de ville

Projet numéro 2020-400-03

ATTENDU les obligations de la Municipalité en regard à l'article 8 du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU les travaux de construction de la dalle de béton dans le but recevoir une génératrice pendant les travaux de réfection du stationnement de l'hôtel de ville en raison des besoins en équipements électrogènes pour remplir les obligations du Plan de mesures d'urgence ;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ENTÉRINER la dépense pour un montant de 8 000\$ (taxes en sus) relativement à la mise en place d'une dalle de béton dans le stationnement de l'hôtel de ville pour recevoir une génératrice (Centre de coordination des mesures d'urgence).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-350 Affectation des dépenses
Travaux de réfection du stationnement de l'hôtel de ville
Projet numéro 2016-600-41

ATTENDU la résolution numéro 2020-07-231 autorisant une enveloppe budgétaire pour la réalisation de la phase 2 – travaux de drainage du stationnement de l'hôtel de ville;

ATTENDU les coûts imprévus occasionnés par le retrait de roches de grande taille dans le stationnement;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ENTÉRINER les dépenses supplémentaires au montant de 17 249\$ relatives aux travaux d'excavation, de remblai et des matériaux granulaires dans le cadre des travaux de réfection du stationnement de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-351 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
Demandes acceptées

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation des PIIA lors de sa réunion du 15 septembre 2020;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposés, pour les propriétés suivantes :

Adresses	Nature des demandes	Décision CCU
1234-1238, chemin du Fleuve — lot 2 048 260	construction	Acceptée
988, chemin du Fleuve – lot 2 047 309	arbre	Acceptée
26, rue Hôtel de Ville – lot 2 048 218	arbre	Acceptée
1274, chemin du Fleuve – lot 3 062 152	fenêtres	Acceptée
1330, chemin du Fleuve — lot 2 883 927	revêtement d'une partie de la toiture	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2020-10-352 Adoption du règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et à la stabilisation du talus;

ATTENDU QUE les services d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût des travaux sont estimés à 350 000\$;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer les équipements et le coût des travaux;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 8 septembre 2020 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par M. Marcel Guérin;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours des séances municipales du 8 septembre et 13 octobre 2020;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :

Règlement numéro 458-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000\$ pour la construction d'un émissaire d'égout pluvial et la stabilisation du talus

QUE le texte du règlement numéro 458-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-10-353 Décret numéro 1020-2020 du 30 septembre 2020 : ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 / approbation des actions municipales prises afin de prévenir la contagion

ATTENDU le nouvel arrêté ministériel numéro 1020-2020 du 30 septembre 2020 relatif aux mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal identifiée comme zone rouge;

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'amoinrir tout risque de contagion sur son territoire;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'APPROUVER les actions municipales suivantes :

ACTIVITÉ	DATE	ACTION
Terrains de tennis	22 mai 2020	Maintien de l'ouverture avec mesures sanitaires
Hôtel de ville	4 juin 2020	Maintien au niveau 3
Bibliothèque	5 octobre 2020	Maintien au niveau 3 / prêt sans contact / horaire réduit
Parcs municipaux	10 juin 2020	Maintien de l'ouverture
Parc de planches à roulette	10 juin 2020	Maintien de l'ouverture
Pavillon des Bénévoles (salles)	14 avril 2020	Maintien de la fermeture
Terrains sportifs (baseball et soccer) / entraînement supervisé	10 juin 2020	Fermeture
Jeu d'eau au Parc Optimiste	22 juin 2020	Fermeture
Terrains sportifs (baseball et soccer) / partie	22 juin 2020	Fermeture
Navette fluviale	13-14 juin 2020 20 juin 2020	Fermeture
Descente à bateau	24 juin 2020	Tarifs applicables pour la saison (accès carte à puce)
Toilettes sèches sur la piste cyclable	20 août 2020	Maintien de l'ouverture avec entretien 2 fois / jour
Maison des jeunes	1 ^{er} octobre 2020	Fermeture des locaux jusqu'à nouvel ordre
Local des Fermières	9 septembre 2020	Accès aux fermières avec mesures de distanciation et d'hygiène.

Adopté à l'unanimité

2020-10-354 Bibliothèque Gaby-Farmer Denis : service de prêts sans contact et maintien de l'horaire réduit

ATTENDU la résolution numéro 2020-09-316 / Réouverture à l'horaire régulier de la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis aux citoyens et visiteurs suite à la stabilité de la situation pandémique de la COVID-19 ;

ATTENDU la détérioration du statut de la pandémie au cours des dernières semaines et la nécessité de réviser le niveau d'ouverture de la bibliothèque Gaby-Farmer Denis;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil municipal décrète l'annulation de l'accès au rayonnage prévu le 5 octobre 2020 et approuve le maintien du service de prêt sans contact à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis ;

QUE le Conseil municipal adopte le maintien de l'horaire restreint à 26 heures par semaine;

Lundi	12 h à 17 h
Mardi	12 h à 20 h
Mercredi	12 h à 17 h
Jeudi	12 h à 17 h
Vendredi	Fermé
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	Fermé

QUE l'accès des citoyens et visiteurs à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis soit règlementé par les employés municipaux dans le respect du niveau 3 – Ouvert sans rendez-vous avec restrictions prévu au tableau des niveaux d'accès des bâtiments municipaux au public.

Adopté à l'unanimité

2020-10-355 Implantation d'une école primaire à Les Cèdres
Demande d'appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges
Projet numéro 2017-600-19

ATTENDU l'annonce du Centre de service scolaire des Trois-Lacs informant la Municipalité qu'une somme a été accordée par le ministère de l'Éducation pour la construction d'une école primaire de 26 classes à Les Cèdres;

ATTENDU QUE le rapport argumentaire relatif à l'implantation d'une école primaire à Les Cèdres a été déposé au Comité consultatif agricole de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QUE la Municipalité nécessite l'appui de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'une demande d'exclusion d'une partie du lot 2 047 498 sur une superficie de 4 hectares de la zone agricole permettant la construction d'une école primaire en zone agricole, et ce en conformité de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément

Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres demande l'appui de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'une demande d'exclusion d'une partie du lot 2 047 498 sur une superficie de 4 hectares située dans la zone agricole pour l'implantation d'une école primaire en zone agricole, et ce en conformité de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Adopté à l'unanimité

2020-10-356 **Implantation d'une école primaire à Les Cèdres**
Demande d'appui à la Communauté métropolitaine de Montréal
Projet numéro 2017-600-19

ATTENDU l'annonce du Centre de service scolaire des Trois-Lacs informant la Municipalité qu'une somme a été accordée par le ministère de l'Éducation pour la construction d'une école primaire de 26 classes à Les Cèdres;

ATTENDU QUE le rapport argumentaire relatif à l'implantation d'une école primaire à Les Cèdres est déposé avec la présente résolution ;

ATTENDU QUE la Municipalité nécessite l'appui de la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre d'une demande d'exclusion d'une partie du lot 2 047 498 sur une superficie de 4 hectares de la zone agricole permettant la construction d'une école primaire en zone agricole, et ce en conformité de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la Municipalité nécessite l'appui de la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre d'une demande d'exclusion d'une partie du lot 2 047 498 sur une superficie de 4 hectares de la zone agricole permettant la construction d'une école primaire en zone agricole, et ce en conformité de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Adopté à l'unanimité

2020-10-357 **Entente intermunicipale**
Entente établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en sauvetages en hauteur

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en sauvetages en hauteur conclue entre la ville de Rigaud et les municipalités requérantes est échue depuis le 30 juin 2020;

ATTENDU les obligations et exigences contenues à la Loi sur la sécurité incendie (R.L.R.Q. c. S-3.4);

ATTENDU les objectifs prévus à la première génération du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie adopté par l'autorité régionale et plus particulièrement l'objectif n° 5 concernant les autres risques, lequel stipule que dans le cas des autres risques de sinistre susceptibles de nécessiter l'utilisation des ressources affectées à la sécurité incendie, il importe de planifier l'organisation des secours et prévoir des modalités d'intervention qui permettent le déploiement d'une force de frappe optimale eu égard aux ressources disponibles à l'échelle du territoire de la MRC;

ATTENDU QUE la deuxième génération du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie sera adoptée par l'autorité régionale ultérieurement;

ATTENDU QU'en 2009, les villes et municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges signaient une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence;

ATTENDU QU'il y a lieu, et il est dans l'intérêt des parties d'actualiser l'aide offerte en services spécialisés pour les sauvetages en hauteur afin de respecter lesdits objectifs de la première génération du Schéma en couverture de risques ainsi que la deuxième à être adoptée ultérieurement;

ATTENDU QUE les services de sécurité incendie de la Ville de Rigaud et de la Ville de Pincourt sont actuellement les seuls services sur l'ensemble du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dotés d'équipes spécialisées pour les interventions de sauvetages en hauteur;

ATTENDU QUE les parties se prévalent des pouvoirs prévus aux articles 468 à 468.9 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q. c. C-19) aux articles 569 à 578 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q. c. C-27.1) ainsi que ceux prévus à l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie (R.L.R.Q., c. S-3.4) pour conclure une entente d'intervention en matière de services spécialisés de protection incendie;

ATTENDU QUE les parties considèrent qu'il est opportun de conclure une entente intermunicipale en cas d'interventions spécialisées en sauvetages en hauteur;

ATTENDU la proposition d'entente de service pour les interventions en sauvetage en hauteur déposée par les villes de Rigaud et de Pincourt pour les années 2021 à 2025 inclusivement;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres approuve l'entente à intervenir préparée par les villes de Rigaud et Pincourt pour la fourniture d'équipes spécialisées pour les sauvetages en hauteur;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'entente intermunicipale établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en sauvetages en hauteur ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité des Cèdres autorise le paiement de la contribution financière annuelle, suivant les termes de l'entente relative à la fourniture d'équipe spécialisées pour les sauvetages en hauteur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-358

Entente intermunicipale

Entente établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en espace clos

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale établissant la couverture en cas d'interventions en espace clos conclue entre les villes de Rigaud et de Pincourt et les municipalités requérantes est échue depuis le 30 juin 2020;

ATTENDU les obligations et exigences contenues à la Loi sur la sécurité incendie (R.L.R.Q. c. S-3.4);

ATTENDU les objectifs prévus à la première génération du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie adopté par l'autorité régionale et plus particulièrement l'objectif n° 5 concernant les autres risques, lequel stipule que dans le cas des autres risques de sinistre susceptibles de nécessiter l'utilisation des ressources affectées à la sécurité incendie, il importe de planifier l'organisation des secours et prévoir des modalités d'intervention qui permettent le déploiement d'une force de frappe optimale eu égard aux ressources disponibles à l'échelle du territoire de la MRC;

ATTENDU QUE la deuxième génération du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie sera adoptée par l'autorité régionale ultérieurement;

ATTENDU QU'en 2009, les villes et municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges signaient une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence;

ATTENDU QU'il y a lieu, et il est dans l'intérêt des parties d'actualiser l'aide offerte en services spécialisés pour les sauvetages en hauteur afin de respecter lesdits objectifs de la première génération du Schéma en couverture de risques ainsi que la deuxième à être adoptée ultérieurement;

ATTENDU QUE les services de sécurité incendie de la Ville de Rigaud et de la Ville de Pincourt sont actuellement les seuls services sur l'ensemble du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dotés d'équipes spécialisées pour les interventions de sauvetages en hauteur;

ATTENDU QUE les parties se prévalent des pouvoirs prévus aux articles 468 à 468.9 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q. c. C-19) aux articles 569 à 578 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q. c. C-27.1) ainsi que ceux prévus à l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie (R.L.R.Q., c. S-3.4) pour conclure une entente d'intervention en matière de services spécialisés de protection incendie;

ATTENDU QUE les parties considèrent qu'il est opportun de conclure une entente intermunicipale en cas d'interventions spécialisées en espace clos;

ATTENDU la proposition d'entente de service pour les interventions en espace clos déposée par les villes de Rigaud et de Pincourt pour les années 2021 à 2025 inclusivement;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres approuve l'entente à intervenir préparée par les villes de Rigaud et Pincourt pour la fourniture d'équipes spécialisées en espace clos;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'entente intermunicipale établissant la couverture en cas d'interventions spécialisées en espace clos ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité des Cèdres autorise le paiement de la contribution financière annuelle, suivant les termes de l'entente relative à la fourniture d'équipe spécialisées en espace clos.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-359 Convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque : autorisation de signature de l'addendum / paiement de frais à distance pour les usagers

ATTENDU QUE la Municipalité a signé une convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc. (CRSBP) le 5 décembre 2017;

ATTENDU QUE l'article 8 de la convention mentionne « que toute modification à cette convention ou renonciation à un droit en découlant sera sans effet si elle n'est explicite et constatée par un écrit signé par les parties »;

ATTENDU QUE le CRSBP Montérégie veut mettre en place un service de paiement à distance des différents frais qu'ont à payer les usagers des bibliothèques de ses municipalités membres et dont les données font partie de la banque de données principale du CRSBP Montérégie;

ATTENDU QUE le CRSBP Montérégie ne facturera pas de frais supplémentaires à la Municipalité pour l'ajout de ce service;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'addendum à la convention pour l'exploitation d'un système local de gestion automatisée de la bibliothèque relatif au paiement de frais à distance pour les usagers.

Adopté à l'unanimité

2020-10-360 Impact Auto Auctions LTD
Entente de prolongation et modification

ATTENDU la résolution numéro 2018-12-497 autorisant la Municipalité à conclure une entente de règlement avec Impact Auto Auctions LTD, sans aucune admission de responsabilité ou fait que ce soit et aux seules fins d'un règlement pacifique, hors cours prévoyant le départ d'Impact Auto Auctions LTD de la propriété sise au 870, chemin Saint-Féréol, le 30 novembre 2020;

ATTENDU QUE les opérations de démantèlement amorcées par Impact Auctions LTD sont ralenties dûes à la situation de pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QUE les parties se sont entendues à prolonger le délai pour le départ d'Impact Auto Auctions LTD de la propriété au 31 mars 2021 avec une pénalité en dommage liquidés en faveur de la Municipalité le cas échéant;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'entente de prolongation et modification entre Impact Auto Auctions LTD et la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

2020-10-361 Impact Auto Auctions LTD
Entente de confidentialité

ATTENDU QU'Impact Auto Auctions LTD utilise le lot numéro 2 048 536 sur la propriété située au numéro 870, Chemin Saint-Féréol aux fins de l'exploitation de son entreprise;

ATTENDU la résolution numéro 2018-12-497 autorisant la Municipalité à conclure une entente de règlement avec Impact Auto Auctions LTD, sans aucune admission de responsabilité ou fait que ce soit et aux seules fins d'un règlement pacifique, hors cours prévoyant le départ d'Impact Auto Auctions LTD de la propriété sise au 870, chemin Saint-Féréol, le 30 novembre 2020;

ATTENDU la résolution numéro 2020-10-360 autorisant la signature d'une entente de prolongation ;

ATTENDU QUE dans le cadre de la conclusion de l'entente de prolongation, la Municipalité, représentée par le directeur général et Me Rino Soucy, souhaitent avoir accès à certains documents confidentiels et certaines informations confidentielles détenues par Impact Auto Auctions LTD et une tierce partie;

ATTENDU QU'afin de ne pas nuire aux activités d'Impact Auto Auctions LTD et de tout tiers, la tierce partie doit être gardée strictement confidentielle;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'entente de confidentialité entre Impact Auto Auctions LTD, Me Rino Soucy et la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

2020-10-362 Désignation des représentants de la Couronne-Sud pour les postes d'administrateurs au Conseil du réseau de transport métropolitaine (EXO)

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur le réseau de transport métropolitain, les municipalités de la Couronne-Sud procèdent à la nomination de 4 représentants au Conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo);

ATTENDU que les mandats de mesdames Diane Lavoie et Suzanne Roy, ainsi que celui de monsieur Donat Serres, à titre d'administrateurs sur le Conseil d'exo, viendront à échéance le 24 octobre 2020;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi, les 40 municipalités locales de la Couronne-Sud ont le pouvoir de procéder à la désignation des administrateurs en adoptant une résolution par leur conseil respectif qui indique les noms des candidats que le Conseil propose en regard des postes pour lesquels les mandats sont à renouveler;

ATTENDU la résolution numéro 2020-09-15-572 adoptée par le Conseil de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud (TPECS) le 15 septembre 2020;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil de la Municipalité des Cèdres appui la désignation proposée par la TPECS concernant les représentants de la Couronne-Sud suivants pour les postes d'administrateurs au Conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain :

- Madame Suzanne Roy, mairesse de la ville de Sainte-Julie;
- Madame Diane Lavoie, mairesse de la ville de Beloeil;
- Monsieur Donat Serres, maire de la ville de La Prairie;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au secrétariat d'exo ainsi qu'à la TPECS;

QUE la présente résolution soit transmise aux municipalités de la Couronne-Sud les invitant à procéder, conformément à la Loi, à la désignation des personnes identifiées consensuellement par le Conseil de la TPECS.

Adopté à l'unanimité

2020-10-363 Autorisation de signature d'une entente avec Hydro-Québec – Travaux de démantèlement d'un poteau d'alimentation électrique – garage municipal

Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU les travaux de construction du nouveau garage municipal en cours de réalisation ;

ATTENDU les exigences d'Hydro-Québec visant à renforcer leur réseau de transport électrique en raison du démantèlement du poteau d'alimentation de l'ancien garage municipal devant être retiré;

ATTENDU la nécessité de procéder à la préparation des travaux de pavage du stationnement du nouveau garage municipal;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, une entente de travaux avec Hydro-Québec relative au renforcement de leur réseau de transport électrique en raison du démantèlement du poteau d'alimentation de l'ancien garage municipal devant être retiré;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, les servitudes nécessaires à la réalisation des travaux de renforcement du réseau électrique;

D'APPROUVER les dépenses inhérentes à l'entente;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-364 Dénéigement Gravel Inc. : contrat de service pour le déneigement et le déglacage du secteur Lotbinière - saison 2020-2021

ATTENDU le règlement numéro 394-2016 relatif aux modalités pour la prise en charge de déneigement et de l'épandage d'abrasifs des chemins privés;

ATTENDU QUE les services de déneigement et d'épandage d'abrasifs d'une rue privée font l'objet d'une compensation, laquelle compensation est exigée et prélevée annuellement en même temps que la taxe foncière et répartie également sur chaque unité d'évaluation ayant un frontage sur le chemin privé et s'applique sur tout terrain vacant et tout terrain construit;

ATTENDU la requête signée par la majorité des propriétaires ou occupants riverains permanents désirant que Municipalité effectue le déneigement et l'épandage d'abrasifs sur les chemins privés du secteur Lotbinière;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de service de Dénéigement Gravel Inc. pour le déneigement et le déglacage des rues privées du secteur Lotbinière pour la saison hivernale 2020-2021 au coût de 4 426.54\$ (taxes en sus);

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, le contrat de service avec Dénéigement Gravel Inc.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-365 Meloche, division de Sintra contrat pour la fourniture et livraison de pierre concassée (AB-5) pour la période du 15 octobre 2020 au 1^{er} octobre 2021

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation acheminé le 21 septembre 2020 pour la fourniture de pierre concassée (AB-5) pour la saison 2020-2021 conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 8 octobre 2020 dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Montant (taxes en sus)
Meloche, division de Sintra	43 148\$
Les Carrières Régionales Bauval	44 988\$

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par le directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Meloche, division de Sintra au montant de 43 148\$ (taxes en sus) pour la pierre concassée de calibre AB-5 incluant les matériaux, redevances et les frais de transport pour la période du 15 octobre 2020 au 1^{er} octobre 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-366 Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils Inc. : ajout au mandat pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes
Projet 2020-400-07

ATTENDU la résolution numéro 2020-09-327 octroyant un contrat à Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils Inc. pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville ;

ATTENDU les travaux supplémentaires dans le cadre du contrat;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'ENTÉRINER les travaux supplémentaires dans le cadre du contrat pour l'installation du plafond suspendu et la réfection des colonnes de la Salle des délibérations à l'hôtel de ville à Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils inc. au montant de 1 640.00\$ (taxes en sus);

D'ACQUITTER la facture numéro 803 de Les Menuiseries Laurent Proulx et Fils inc.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-367 Câblage BMAX : fourniture et installation du câblage fil réseaux au garage municipal
Projet numéro 2020-400-01

ATTENDU les besoins en câblage informatique et antennes Wi-Fi au garage municipal;

ATTENDU le plan de gestion du parc informatique municipal;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et l'installation du câblage fil réseaux et antennes à Câblage BMAX au coût total de 2 746.23\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-368 Éditions Média plus communication : autorisation de signature d'un contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur pour l'année 2021

ATTENDU la résolution numéro 2019-11-503 autorisant la signature d'un contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur auprès de Éditions Média Plus Communication ;

ATTENDU la satisfaction de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite publier et distribuer la revue municipale Le Jaseur pour l'année 2021 ;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, le contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur auprès de Éditions Média Plus Communication pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-369 Ali Excavation Inc. : contrat de pavage pour les stationnements du terrain de baseball et poste de surpression
Projet numéro 2020-600-07

ATTENDU l'appel d'offres public dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 21 septembre 2020 conformément aux règles applicables en matière d'adjudication de contrats municipaux et au Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 8 octobre 2020 dont les résultats sont les suivants :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES EN SUS)
Ali Excavation Inc.	91 408.20\$
Les Pavage Asphaltech Inc.	94 018.70\$
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	94 140\$
Meloche, division de Sintra Inc.	96 230\$
Pavage D'Amour Inc.	97 945\$
Les Pavages Théorêt Inc.	104 650\$
Réhabilitation du O Inc.	114 855.40\$

ATTENDU l'analyse de la soumission et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE la soumission est conforme et respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'OCTROYER le contrat de pavage pour les stationnements du terrain de baseball et poste de surpression à Ali Excavation Inc. au coût de 91 408.20\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2020-10-370 Le Groupe BC2 : offre de services professionnels pour l'actualisation de l'argumentaire relatif à l'ouverture d'une nouvelle école primaire à Les Cèdres

Projet numéro 2017-600-19

ATTENDU la résolution numéro 2017-11-417 mandatant le Groupe BC2 pour l'élaboration d'un dossier argumentaire dans le cadre du projet d'implantation d'une école primaire à Les Cèdres;

ATTENDU le dossier argumentaire déposé le 21 janvier 2019;

ATTENDU l'évolution de différentes composantes constituant ce rapport;

ATTENDU la nécessité d'actualiser le rapport à partir de nouvelles informations et à bonifier le contenu argumentaire visant à soutenir la demande d'exclusion de la zone agricole;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de Groupe BC2 pour l'actualisation de l'argumentaire relatif à l'ouverture d'une nouvelle école primaire à Les Cèdres au coût de 6 750\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-371 Proxim pharmacie affiliée – Karine Valiquette : demande de gratuité de location de salle / Clinique de vaccination contre la grippe

ATTENDU QUE Proxim pharmacie affiliée – Karine Valiquette souhaite organiser une clinique de vaccination contre la grippe ;

ATTENDU la demande de Proxim pharmacie affiliée – Karine Valiquette de bénéficier d'une gratuité pour la location de la Salle des bâtisseurs ;

ATTENDU QUE cette clinique sera offerte les vendredis suivants : 6 et 13 novembre et le 9 décembre 2020;

ATTENDU QUE Proxim pharmacie affiliée – Karine Valiquette est responsable de l'organisation de la clinique;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'OCTROYER à Proxim pharmacie affiliée – Karine Valiquette une subvention discrétionnaire au montant total de 900\$ (taxes en sus) correspondant au montant de location de la Salle des Bâtitseurs pour la tenue d'une clinique de vaccination pour la grippe.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-372 Rappel au travail de Mme Josée Bergeron, préposée aux prêts (temps partiel)

ATTENDU la résolution numéro 2020-03-81 mettant à pied, de façon temporaire, certains employés municipaux dont Mme Bergeron;

ATTENDU le besoin en personnel afin d'assurer le service à la bibliothèque;

ATTENDU QUE Mme Bergeron est disposée à reprendre ses fonctions;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ENTÉRINER le retour au travail de Mme Josée Bergeron, préposée aux prêts (temps partiel), en date du 7 septembre jusqu'au vendredi 23 décembre 2020, et ce conformément à la convention collective des employés de bureau en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-10-373 Embauche de M. Marc-André Hébert à titre de journalier/ouvrier temporaire au Service des travaux publics

ATTENDU la résolution numéro 2020-05-125 rappelant au travail M. Marc-André Hébert à titre de journalier temporaire au Service des travaux publics pour la période débutant le 28 avril 2020 ;

ATTENDU les modalités de la convention collective des employés en vigueur du Service des travaux publics, notamment que la période d'embauche est d'un maximum de 6 mois, donc échelonné jusqu'au 23 octobre inclusivement;

ATTENDU les besoins en personnel pour la période hivernale 2020-2021 au Service des travaux publics;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Marc-André Hébert à titre de journalier/ouvrier temporaire / pour la période hivernale 2020-2021, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur ;

QUE la période d'emploi débute le 28 octobre 2020 et se termine le 2 avril 2021 inclusivement.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions aux citoyens : 20h34 à 20h37

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2020-10-374 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h48.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier